



HAL
open science

Ouadjyt et le Lac du saule (Tôd, n° 322, 3-4)

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Ouadjyt et le Lac du saule (Tôd, n° 322, 3-4). L. Gabolde. Hommages à Jean-Claude Goyon, BdE 143, pp.369-373, 2008. halshs-03740573

HAL Id: halshs-03740573

<https://shs.hal.science/halshs-03740573>

Submitted on 29 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

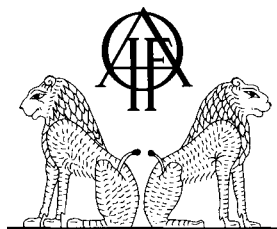
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hommages **à** ***Jean-Claude Goyon***

offerts pour son 70^e anniversaire

Textes réunis et édités par

Luc Gabolde



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

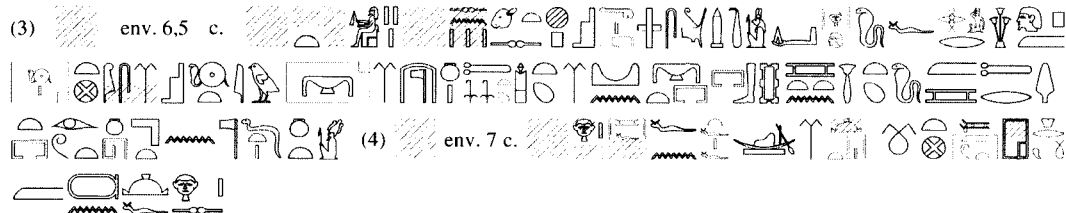
BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE 143 - 2008

OUADJYT ET LE LAC DU SAULE (Tôd, n° 322, 3-4)

Christophe THIERS

UMR 5140 CNRS – université Paul-Valéry Montpellier III

LA MONOGRAPHIE n° 322 gravée sur le mur nord de la paroi ouest de la salle des offrandes du temple de Tôd livre de précieuses données sur la théologie locale. Je m'attacherai, dans les lignes qui suivent, à en évoquer un aspect particulier. Le texte débute sous la forme d'une dédicace de construction ; il mentionne ensuite Rattaouy, [Tanent], Iounyt, Ouadjyt et des dieux lors de leurs apparitions (*tp tr=sn n h^f.w=sn*) et poursuit en évoquant les générosités prodiguées par Ptolémée Évergète II à l'égard de l'ennéade locale, constituée de douze dieux ¹. La suite du texte se présente ainsi (Tôd, n° 322, 3) :



3. [...] *augustes/richesses* [...] *en elle* ², (et ainsi) *advint en elle la Place de l'engendrement pour Montou* ; son *uræus* <se> *plaça avec lui à l'arrière* ³ dans le *Temple de Rê* et se repose à proximité ⁴ dans la *Place de Rayt*. Le *Château de l'or* est le *pavillon divin de Tanent-Iounyt en tant que* ⁵ (salle) « *Montagne de l'or* », (c'est-à-dire) le *lieu divin* ⁶ semblable à (celui) de *Ouadjyt dans le Lac du saule*. On assure la *protection du corps divin d'Osiris* 4. [...] *pour son père là, dans la Butte du vêtement, aussi prononce-t-on le Temple de l'emballotage comme nom de sa butte à son sujet*.

La suite du texte évoque le temple comme lieu de repos d'Horus-Rê-Horakhty, le Béhédetite, et le combat mythique à Djédem, lieu de massacre des ennemis de Rê et nécropole locale des dieux révolus, sis au nord de Tôd ⁷.



¹ En dernier lieu, S. SANDRI, *Har-pa-chered (Harpokrates). Die Genese eines ägyptischen Götterkindes*, OLA 151, Louvain, 2006, p. 66 (et 250-251), attribué à tort à Ptolémée Philométor.

² Les lacunes n'assurent pas la nature de l'antécédent du pronom suffixe *ns* ; on doit peut-être songer à la ville de Tôd plutôt qu'à la salle-*wsh.t* mentionnée en début de texte.

³ Voir *ALex* 78.2542 : *rdj sw r-hz* « se placer derrière » ; on pourrait supposer *r-hz(zf)* « derrière lui (= Montou) ».

⁴ Lire <*r*>-*gs=s* « à côté de lui (= le Temple de Rê) ».

⁵ Ou « dans » ?

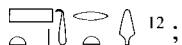
⁶ Probablement *bw ntry*,  pour .

⁷ Chr. THIERS, « Fragments de théologies thébaines. La bibliothèque du temple de Tôd », *BIFAO* 104, 2004, p. 562 et n. 77 (pour la bibliographie antérieure) ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84*, *MIFAO* 125, Le Caire, 2006, p. 236.

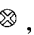
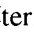
Le Temple de Rê et la Place de l'engendrement sont des désignations usuelles du temple de Tôd, comme le reprend la colonne 3 de la monographie. Le Temple de l'or, c'est-à-dire l'atelier des orfèvres⁸, constitue l'appellation de la Salle des déesses (*Tôd*, n^{os} 245, 1 et 283 B), située au sud du second vestibule, et qui donnait accès à une série de quatre cryptes. Le rédacteur compare cette salle à la « Montagne de l'or », salle ou édifice non identifié. Le terme ne semble pas avoir de parallèle dans un contexte architectural⁹ mais le rapprochement qui est ici fait permet de le considérer comme une désignation secondaire de l'atelier des orfèvres. Le rédacteur poursuit la comparaison avec un lieu divin associé à Ouadjyt dans le Lac du saule. Les attestations que l'on peut glaner dans la documentation permettent d'assurer la lecture *š-tr.t*; cette désignation se rencontre en effet à trois autres reprises, déjà recensées¹⁰ :

1. *KRI* III, 828, 11 (stèle ramesside provenant de Deir el-Médineh) : « Nebet-Hetepet du

 »¹¹ ;

2. *P. Jumilhac* XX, 22 :  ¹² ;


3. *P. Tebtunis* I, pl. 24A, L16, 3 :  ¹³.

J. Vandier a proposé de situer le Lac du saule (lu *ju n tr.t*) de la stèle de Deir el-Médineh dans le sanctuaire de Hathor-Nebet-hetepet, à Héliopolis¹⁴. Les occurrences 2 et 3 se rapportent à un hydronyme associé au site de Saka, métropole de la 17^e province de Haute Égypte : il s'agit de lac sacré de ce nome. Alors que la stèle de Deir el-Médineh présente le déterminatif de la ville  , la monographie de Tôd fournit le déterminatif  , soulignant que l'on a affaire à une construction, édifice ou salle particulière au sein d'un complexe cultuel.

Les divinités en relation avec le saule ont été identifiées¹⁵ : Amon-Rê, Atoum, Haroëris, Hathor, Mout, Nebet-Hetepet, Neith et Ounnefer. Le Lac du saule est quant à lui associé à (Hathor-)Nebet-Hetepet dans la stèle de Deir el-Médineh, en relation avec la documentation héliopolitaine¹⁶ ; Bati, Horus, Isis, Nephthys et Osiris dans les monographies relatives à la 17^e province de Haute Égypte ; et Ouadjyt pour la documentation de Tôd. La question qui se pose

⁸ Voir *infra*.

⁹ Voir *dw m nbw*, *Wb* II, 238, 13 et V, 545, 1 (= *Urk.* IV, 365, 12) ; également *dw n nbw* en tant qu'épithète royale, intimement associée au soleil et à tout ce qu'il embrasse : Chr. COCHE-ZIVIE, « Les colonnes du "temple de l'Est" à Tanis », *BIFAO* 74, 1974, p. 105-109 ; également *KRI* VI, 708, 1 ; *Dendara* XI, 8, 2 ; *ALex* 77.2059.

¹⁰ M. ERROUX-MORFIN, « Le saule et la lune », dans S.H. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal. Croyances phyto-religieuses de l'Égypte ancienne*, *OrMonsp* 10, Montpellier, 1999, p. 293-316. Dans le *Livre du Fayoum*, 165-166 (), la mention du saule juxtaposée à celle du Pays du lac (le Fayoum) ne peut être retenue pour notre propos ; H. BEINLICH, *Das Buch vom Fayum*, *ÄgAbh* 51, Wiesbaden, 1991, p. 154-155 ; M. ERROUX-MORFIN, *op. cit.*, p. 299-300, doc. 4.

¹¹ J. ČERNÝ, *Egyptian Stelae in the Bankes Collection*, Oxford, 1958, n^o 7 ; J. VANDIER, « Iousâas et (Hathor)-Nébet-Hétépet », *RdE* 16, 1964, p. 68-69 ; N. BAUM, *Arbres et arbustes de l'Égypte ancienne. La liste de la tombe d'Ineni (n^o 81)*, *OLA* 31, Louvain, 1988, p. 198 et n. 1168 ; M. ERROUX-MORFIN, *op. cit.*, p. 297-298, doc. 3.

¹² J. VANDIER, *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, 1961, p. 132 ; M. ERROUX-MORFIN, *op. cit.*, p. 298, doc. 5.

¹³ J. OSING, *Hieratische Papyri aus Tebtunis I*, *The Carlsberg Papyri* 2, *CNIP* 17, 1998, p. 234 et 235, n. b.

¹⁴ J. VANDIER, *RdE* 16, 1964, p. 68-69 ; *id.*, *RdE* 18, 1966, p. 92 ; pour les relations de Nebet-Hetepet et Iousâas avec Héliopolis, *id.*, *RdE* 17, 1965, p. 141-166 ; P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, *BdE* 109/2, Le Caire, 1994, p. 111-112. Pour le saule et Héliopolis, N. BAUM, *op. cit.*, p. 198 ; M. ERROUX-MORFIN, *op. cit.*, p. 301-303, doc. 8-10.

¹⁵ *Ibid.*, p. 313.

¹⁶ Pour l'importance du saule associé aux aspects lunaires de Nebet-Hetepet dans les rites héliopolitains, en dernier lieu, D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 206 (avec bibliographie antérieure).

concerne la nature de la tradition présente à Tôd, locale ou influencée par l'une ou l'autre des traditions évoquées précédemment. La piste héliopolitaine constitue à l'évidence la solution la plus économique. Les liens avec Héliopolis sont clairement marqués dans la théologie de Montou-Rê à Tôd, ce dieu « profondément solarisé »¹⁷, associé à la déesse Rattaouy et au jeune Harprê l'enfant. Sans entrer dans un sujet qui n'a pas place dans le cadre de cette note, il suffira de citer un texte inscrit sur le tableau nord de la porte du second vestibule : « Quant à cette butte, c'est le lieu vers lequel Rê arrive pour combattre les enfants de l'Impuissance [... depuis ?] que Sa majesté est sortie du nome Héliopolite recherchant ses ennemis dans les villes et les nomes » (*Tôd*, n° 188A, 1). Montou-Rê-Horakhty est assimilé à Rê dans cette quête des ennemis. Ainsi, sur l'un des deux pylônes miniatures disposés de part et d'autre de la rampe du quai, apparaît « Montou-Rê, maître de Thèbes, taureau qui réside à Tôd, taureau victorieux, aux cornes acérées, qui accomplit les massacres des rebelles, le protecteur bienveillant de son père Rê, qui renverse ses ennemis à l'Orient »¹⁸. Dans cet épisode, Djédem est un sol de « sable blanc » semblable au « sable haut d'Héliopolis » (*Tôd*, n° 322, 5)¹⁹.

Les textes de la Salle des déesses permettent d'apporter d'autres éléments en faveur de cette tradition héliopolitaine. Les inscriptions qui couvrent les montants de la porte d'entrée assimilent Rattaouy et Tanent à d'autres divinités féminines, que l'on retrouve sur les parois intérieures de la salle : ainsi apparaissent Isis, Ouadjyt, Iounyt, Hathor, Sekhmet et Bastet. La tradition héliopolitaine a pu également transiter par ces relations entre déesses, Rattaouy et Tanent faisant office de dénominateur commun²⁰. Un tel procédé a été mis en évidence par J. Vandier, soulignant la présence de Nebet-Hetepet et Iousâas à Ermant, toutes deux assimilées, par l'intermédiaire de Mout, à Iounyt et Rattaouy²¹. Ainsi est-il intéressant de noter que Nebet-Hetepet apparaît en *Tôd*, n° 285, 9 parmi d'autres déesses identifiées à Rattaouy. Soulignons toutefois que d'après la recension effectuée par J. Vandier, Ouadjyt n'est pas directement assimilée à Hathor-Nebet-Hetepet même si elle peut apparaître aux côtés de cette dernière²².

Le texte de la monographie de Tôd associe la Salle des déesses (désignée comme étant un atelier des orfèvres), le Lac du saule et le travail de protection opéré sur le corps d'Osiris. À la colonne 4, le jeu de mots visant à déterminer le nom de la butte sacrée autorise, malgré une longue lacune (7 cadrats), à considérer que l'on est toujours dans le même contexte osirien. Le rôle prépondérant du saule dans la protection du corps d'Osiris est connu ailleurs et a été clairement mis en lumière par P. Koemoth et M. Erroux-Morfin²³. Un passage du Livre du Fayoum rappelle que « les reliques (*jh.t*) d'Osiris sont dans la protection de la chapelle des saules (*w^cb.t tr.wt*) »,

¹⁷ J. VANDIER, *RdE* 18, 1966, p. 113.

¹⁸ Pylône sud ; pour le pylône nord, voir F. BISSON DE LA ROQUE, « Notes sur le dieu Montou », *BIFAO* 40, 1941, p. 36-42 ; voir J. YOYOTTE, « Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *AEPHE V^e Section* 89, 1980-1981, p. 38.

¹⁹ Sur le « sable haut d'Héliopolis », D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re*, *ADAIK* 16, Berlin, 1999, p. 81-83 ; B. OOGHE, « The Hight Sand of Heliopolis : A Revision of Raue », *GM* 204, 2005, p. 105-110 ; en dernier lieu, D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 236.

²⁰ On verra également le cas de l'association Rayt/Tanent sur une base de triade au nom de Sésostriis I^{er} provenant d'Ermant ; H. SOUROUZIAN, « Features of Early Twelfth Dynasty Royal Sculpture », *BEM* 2, 2005, p. 108-109 et pl. X (réf. L. POSTEL).

²¹ *RdE* 18, 1966, p. 112-114.

²² *RdE* 17, 1965, p. 115-120. Il est difficile de se fonder sur *Tôd* n° 285, 8 pour avancer que Ouadjyt présidait au Bucheum (*hnty(.t) Hw.t-Jtm (?)*) ; d'après *LäGG* 5, 921b), dont le nom est intimement associé à la tradition héliopolitaine.

²³ P. KOEMOTH, *Osiris et les arbres. Contribution à l'étude des arbres sacrés de l'Égypte ancienne*, *AegLeod* 3, Liège, 1994, p. 213-222 ; M. ERROUX-MORFIN, *op. cit.*, p. 314 ; en dernier lieu, D. MEEKS, *op. cit.*, p. 206.

var. « dans la protection des saules »²⁴. De plus, ces rites lunaires de régénération symbolisés par le saule étaient issus d'une tradition héliopolitaine et associés à Nébet-Hétépet. C'est bien l'influence héliopolitaine qui est à l'origine du développement du culte du saule dans les autres temples d'Égypte. Ainsi, les mentions de la Place de Rayt²⁵, de Tanent-Iounyt²⁶, du saule et des rites de protection et de régénération du corps d'Osiris amènent à souligner la prépondérance de l'origine héliopolitaine du passage de la monographie de Tôd ; on en conclura que le Lac du saule est bien à rapprocher de celui mentionné dans la stèle de Deir el-Médineh en relation avec Héliopolis et Nébet-hétépet.

Pourtant, si Ouadjyt qui préside au Lac du saule est à mettre en relation avec la tradition héliopolitaine, on ne manquera pas de souligner que le culte de la déesse à Héliopolis paraît des plus secondaires dans la documentation. Une « chanteuse de Ouadjyt » est attestée aux XIX^e-XX^e dynasties²⁷ et la déesse est « maîtresse d'Héliopolis » dans le temple d'Hibis en compagnie d'autres divinités héliopolitaines²⁸. Elle demeure, en revanche, beaucoup plus présente dans les inscriptions du temple ptolémaïque et romain de Tôd²⁹ ; le temple lui-même n'est-il pas désigné comme « la salle-ouadjyt de Ouadjyt » (Tôd, n° 174, 6) ? En outre, le passage de la monographie n° 322 cité plus haut met en exergue les déesses Rattaouy, [Tanent], Iounyt et Ouadjyt, accordant ainsi une place privilégiée à la déesse tutélaire du Nord aux côtés de celles du cercle habituel de Montou-Rê. Ceci laisse à penser qu'une adaptation a été opérée par les prêtres de Tôd, fondée sur la tradition héliopolitaine du Lac du saule mais associée, pour une raison qui nous échappe encore, au culte de la déesse Ouadjyt.

La Salle des déesses, assimilée au pavillon divin de Tanent-Iounyt, est donc semblable à l'endroit divin (*bw ntry*) de Ouadjyt dans le Lac du saule. Ceci conduira nécessairement à l'avenir à se questionner davantage sur la fonction de la Salle des déesses dans le complexe cultuel de Tôd. En effet, bien que cet espace soit désigné à trois reprises (Tôd, n°s 245, 1 ; 283B ; 322, 3) comme étant un « atelier des orfèvres », sa disposition ainsi que son programme iconographique ne sont absolument pas propices à une activité d'animation des statues divines³⁰. En outre, aucun dieu n'apparaît sur les reliefs et dans les inscriptions de cette salle³¹.

La présence du Lac du saule associé à Ouadjyt dans la monographie n° 322 de Tôd permet pour finir d'évoquer deux autres textes inscrits dans la Salle des déesses :

²⁴ P. KOEMOTH, *op. cit.*, p. 217 ; H. BEINLICH, *Das Buch vom Fayum*, p. 227 (893).

²⁵ Espace qui accueille fort logiquement l'*uræus* du dieu Montou solarisé (voir également la mention du Temple de Rayt, *hw.t-R'y.t*, en Tôd, n° 244, 3). Les déesses qui sont assimilées à Rayt sont en effet *uræus*, œil ou fille de Rê ; voir A. GUTBUB, *LÄ* 5, 1984, col. 87-90, s. v. Rait.

²⁶ Deux entités divines qui paraissent indissociables au sud de Thèbes (Deir Chélouit, Ermant et Tôd) ; *LäGG* 7, 475c-476a.

²⁷ D. RAUE, *Heliopolis*, p. 257.

²⁸ *Hibis* III, pl. 2, VIII ; d'après *LäGG* 4, 12c.

²⁹ À l'exception évidente des dalles de plafond et des soffites de porte, la déesse est représentée en Tôd, n°s 179, 236 et 275 ; voir en particulier les épithètes *wts(.t) h'w m Hw.t-kj* (Tôd, n° 275, 7), *hry(.t)-jb Drv.t* (Tôd, n° 244, 5 ; 275, 5), *hnw.t Hw.t-kj* (Tôd, n° 62, 5) et *Sbq.t m Hw.t-lj* (Tôd, n° 249, 4). Voir également à Karnak-Nord, *hry.t-jb Pr-Mnṯw*, *Urk.* VIII, 31c

³⁰ Chr. THIERS, *Tôd* II, p. XV ; W. WAITKUS, *Orientalia* 74, 2005, p. 423-424 ; et voir *id.*, « Zum funktionalen Zusammenhang von Krypta, Wabet und Goldhaus », dans D. Kurth (éd.), *3. ägyptologische Tempeltagung. Systeme und Programme der ägyptischen Tempeldekoration*, *ÄAT* 33/1, Wiesbaden, 1995, p. 283-303.

³¹ Montou est mentionné à deux reprises dans les embrasures de la porte d'entrée (Tôd, n°s 250, 1 et 251, 3) mais vraisemblablement par simple jeu de symétrie avec la porte du second vestibule (Tôd, n°s 189, 7 et 190, 8).

4. Tôd, n° 249, 4 (tableau nord du passage de la porte d'entrée) :



« Hathor, la vénérable qui réside à Tôd, Ouadjyt qui réside dans le Lac de la chapelle (sic), l'auguste, Sebeqet dans le Temple du mâle ».

5. Tôd, n° 275, 7 (offrande du papyrus à Ouadjyt ; colonne marginale divine) :



« L'uræus de son (fils) Horus, qui délimite le ciel et la terre par sa manifestation, maîtresse du Lac de la chapelle (sic) sur son trône dans Tôd, qui exalte les apparitions dans le Temple du taureau ».

Dans ces deux textes, Ouadjyt est maîtresse et résidente de . On pourra comprendre littéralement *nb(.t) š/mr dry.t* (« la maîtresse du lac/canal du sanctuaire ») et *hry(.t)-jb mr dry.t* (« celle qui réside dans le lac/canal du sanctuaire »)³², épithètes sans autres parallèles connus. Toutefois, à la lumière de la documentation réunie plus haut, il est désormais possible de considérer que derrière cette séquence se cache une variante graphique de l'épithète en relation avec le Lac du saule. L'assonance entre *tr.t* « saule » et *dry.t* « chapelle » () suffirait à expliquer cette particularité, renforcée par la proximité du jeu allitératif et graphique (en particulier le texte 4) avec le nom de la ville de Tôd ()

Ces deux éléments attestent à nouveau la présence (d'une chapelle) du Lac du saule en relation avec le système théologique mis en place à Tôd. Les épithètes sont clairement associées au contexte local (Temple du mâle, Temple de l'engendrement) et le texte 5 renforce cet élément puisque Ouadjyt est la « maîtresse du Lac du saule sur son trône dans Tôd ».

Le lien établi entre Héliopolis et le Lac du saule d'une part et les caractéristiques propres à la théologie de Montou-Rê à Tôd d'autre part permettent de souligner une fois encore le rôle de la tradition héliopolitaine quant à la présence de Ouadjyt dans le Lac du saule, appartenant au complexe cultuel du temple de Tôd. Il n'est cependant pas possible de dire si celui-ci se trouvait au sein de ce même temple, s'il constituait un édifice ou une chapelle satellite distincte ou s'il s'agissait du lac sacré en bordure duquel auraient pu croître des buissons de saules. On rappellera, pour conclure, que deux passages de la porte de Mout à Karnak (n°s 6, 18 et 6, 23)³³ soulignent la tradition du retour du saule « pourvu de ses éléments », probablement associé à la notion de renouveau véhiculée par le feuillage caduc de l'arbuste. Si la bibliothèque sacerdotale de Tôd évoque des cultes associés au temple de Mout³⁴, il reste pourtant difficile, en l'état, d'établir un lien entre Ouadjyt et le lac du saule de Tôd et cette tradition évoquée dans les inscriptions du temple de Mout à Karnak, chères au récipiendaire de ce volume.

Christophe Thiers
christophe.thiers@univ-montp3.fr

³² Lectures retenues par *LäGG* 4, 65a et 5, 424a.

³³ S. SAUNERON, *La Porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, MIFAO 107, Le Caire, 1983, p. 22-23.

³⁴ Chr. THIERS, *BIFAO* 104, 2004, p. 563.